

***Demande de Dérogation à retourner au GDS de la Lozère  
(Par courrier ou par mail)***

N°CHEPTEL : 48 \_\_\_\_\_

NOM – PRENOM : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_

Afin de pouvoir déroger à l'obligation des prélèvements sérologiques dans le cadre de la surveillance programmée vis-à-vis de la brucellose ovine et caprine, je m'engage à la fois à :

- Détenir 5 animaux (ovins ou caprins) maximum de plus de 6 mois ;
- Ne pas détenir d'autres espèces sensibles à la brucellose (bovins, porcins) ;
- Ne pas avoir de numéro SIRET associé à un code NAF « production animale » ;
- Ne procéder à aucune vente, prêt ou mise en pension d'animaux dans d'autres troupeaux ;
- Ne pas participer à des rassemblements d'animaux (exposition, mini ferme ...) ;
- Réserver uniquement la production de la viande de mes animaux pour ma consommation personnelle ou familiale en passant par un abattoir.

Je souhaite déroger à la prophylaxie, je m'engage à respecter les conditions ci-dessus.

Je ne souhaite pas déroger / je ne rentre pas dans la dérogation

**Motif :** - effectif actuel supérieur : \_\_\_\_\_ ovins de plus de 6 mois ;  
\_\_\_\_\_ caprins de plus de 6 mois  
- présence d'autres espèces sensibles (préciser) : \_\_\_\_\_  
- autres : \_\_\_\_\_

- Dans ce cas, je souhaite adhérer au GDS :

OUI       NON

Fait à \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

